

NANTES, le 9 février 2026

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs concernés

AC Chapelain – AG Le Mans – Angers Gym – ASCA – ASKD – ASPC Gym Sport – Beauséjour Les Sables – ESM Gym Challans – GC Suzerain – EG Trémentines – Elan Mortagnais – GC Château Gontier – GE Chantonay – Gym Estuaire – Montaigu Vendée Gym – Persévérante Le Mans – SLAG – Trélazé Gym Club – USA Gym – USJA Carquefou – US Laval – Vaillants de Torfou

Réf. : LA/DAN°324.26

FINALE INTER-DEPARTEMENTALE TEAM GYM

Date : Dimanche 8 mars 2026

Lieu : Gymnase du Petit Versailles – 72200 LA FLECHE

Réglementation :

Les feuilles de difficultés doivent être envoyées par mail (export pdf en cliquant sur le bouton « extract pdf » du fichier Excel) **avant le dimanche 1 mars 2026 23h00** via le lien suivant : [plateforme de dépôt feuilles de difficultés Région PDL 2025](#) (fichiers joints ou téléchargeables sur le site FF Gym -> Compétition -> Base Documentaire-> Teamgym)

Rappel : Absence de feuille de difficulté/feuille illisible/feuille vierge = -1 point par agrès

ATTENTION : Fichier spécifique pour les équipes FEDERALE C (déposer une copie de la fiche TUMBLING dans la rubrique « SOL » sur la plateforme pour pouvoir valider l'envoi)

En cas de difficulté pour l'activation des macros (message indiquant que les macros sont bloquées pour des raisons d'authenticité de la source ou problème d'affichage des éléments de difficulté en fédérale) suivez la procédure ci-dessous :

- 1- Ouvrez l'Explorateur de fichiers Windows, puis accédez au dossier dans lequel vous avez enregistré le fichier.
- 2- Cliquez avec le bouton droit sur le fichier, puis sélectionnez Propriétés dans le menu contextuel.
- 3- En bas de l'onglet Général, cochez la case Débloquer et sélectionnez OK.

Musiques :

Vous devez **télécharger les musiques sur le site DJ Gym** avant le samedi 28 février 2026 délai de rigueur, **et vous munir d'un double de vos musiques sur clé USB**

Forfaits :

Les modifications de composition sont libres jusqu'à 7 jours avant la compétition via Engage Gym. **ATTENTION !!!** pour tout changement de composition d'équipe moins de 7 jours avant la compétition (au-delà du 28 février) **un certificat médical est exigé** pour éviter la pénalité pour « faux nombre de gym ». La date de forclusion pour les forfaits est fixée au jeudi 26 février.

ENGAGEMENTS : A régler IMPERATIVEMENT avant la compétition

Le droit d'engagement s'élève à **48.00 €** par équipe.

ATTENTION : Bien que la licence soit dématérialisée, la réglementation sportive impose un contrôle des licences systématique (avec photo) à chaque compétition. Vous devrez les présenter pour vérification le jour de la compétition, en format papier ou en format électronique (PDF).

Prévoir la possibilité d'¼ d'heure d'avance ou de retard par rapport aux horaires prévus.

Echauffement :

Accès pour échauffement corporel 30 minutes avant le passage du groupe (pas de passage en musique en salle d'échauffement avec smartphone, enceinte, etc.)

Echauffement par agrès SOL, MT et TUM directement sur plateau (2min/agrès Fédérale, 4min/agrès Nationale, 6min/agrès Elite sans limitation de nombre de passages) en amont du passage en compétition (cf. organigramme)

Jugement :

Seuls les juges recyclés et licenciés peuvent officier.

Réunion des juges EN VISIO LE LUNDI 2 MARS 2026 de 20h30 à 21h30

Appel des juges ID 1 le dimanche 8 mars à 08h00

Appel des juges ID 2 le dimanche 8 mars à 13h20



Organigramme des juges ID1 - Dimanche Matin			
	SOL	MT	TUM
JA	Léa METIVIER	Cécile MOCHER	Hélène MENARD
EXE	La Persévérante	Gym Estuaire	AG Le Mans
EXE	ASKD	ASCA	La Suze
JA C/D (N2 Minimum)	La Suze		
COMPO (N2 Minimum)	AG Le Mans	La Persévérante	US Ancenis
DIF (N2 Minimum)	ASCA		

Organigramme des juges ID2 / Dimanche Après-Midi			
	SOL	MT	TUM
JA	Cécile MOCHER	Hélène MENARD	Léa METIVIER
EXE	Vaillants Torfou	SLAG	Beauséjour Les Sables
EXE	EG Tremontines	GE Chantonay	ASPC Gym'Sport
JA C/D (N2 Minimum)	GC Château-Gontier		
COMPO (N2 Minimum)	Trélazé Gym Club	ESM Gym Challans	Elan Mortagnais
DIF (N2 Minimum)	US Laval		

Selon la réglementation de la brochure technique, pour toute absence de juge à payer sur place 305.00 € d'amende (sinon l'équipe ne concourt pas)

Merci d'engager vos juges dès que possible et pour le 26 FEVRIER 12h au plus tard.

Une information pour les entraîneurs sera donnée sur les points à modifier pour les clubs qui le souhaitent au moment des palmarès (le midi pour l'ID 1, le soir pour l'ID2)

Tenues des juges (cf. page 5 brochure des programmes) :

« Les juges doivent porter un tailleur bleu marine, noir toléré, jupe ou pantalon et chemisier blanc pour les femmes/ chemise blanche avec cravate pour les hommes. (*Jeans, tongs et chaussures de sports interdits*). »

RAPPEL : Chemisier = vêtement avec col et boutons / Livret de juge conseillé pour les juges qui en possèdent un.

Pour toute autre question à laquelle vous n'aurez pas pu trouver la réponse dans les brochures ou règlements techniques, vous pouvez contacter Loïc Arhiman : teamgym@ffgypaysdelaloire.fr ou 06.58.89.78.64

Le Président Régional,
Luc LE ROY